

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE OPERATEUR SERVICE RAPIDE



Reconnaissance du CQP par la convention collective des Services de l'Automobile.

Ce CQP vise la qualification : Opérateur Service Rapide.

Classification : échelon 3.

FORMATION :

>> Objectifs :

Former les stagiaires aux techniques professionnelles qui leur permettront :

- de procéder aux interventions de maintenance sur :
 - groupe moto-propulseur et organes périphériques,
 - éléments de liaison au sol,
 - éléments de sécurité et de confort,
- de prendre en charge tout type de véhicule et de conseiller le client sur l'entretien de son véhicule,
- d'organiser leur poste de travail. .

>> Durée et domaines d'enseignement :

La formation dure de 7 à 8 mois dont 280 heures en centre de formation.

>> Alternance :

Dans le mois : 3 semaines en entreprise et 1 semaine en Centre de formation.

>> Programme de formation :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Entretien périodique : 56h• Interventions sur organes mécaniques : 35h• Pneumatiques : 28h• Trains roulants : 14h• Eléments de freinage : 14h | <ul style="list-style-type: none">• Pose d'accessoires : 7h• Gestion et organisation de l'activité : 42h• Relation service : 35h• Environnement professionnel : 21h• Epreuves : 28 h |
|---|--|

Validation du CQP par des évaluations en cours de formation et par un examen final.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION :

Les principaux débouchés se situent dans les garages et les concessions de grandes firmes automobiles. Après quelques années d'expérience, le mécanicien peut devenir chef d'atelier, réceptionnaire ou conseiller technique. Avec des bases en gestion et comptabilité, il peut se mettre à son compte. Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec un **CAP Maintenance de véhicules automobiles**, une **MC des systèmes embarqués de l'automobile**, un **Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles**

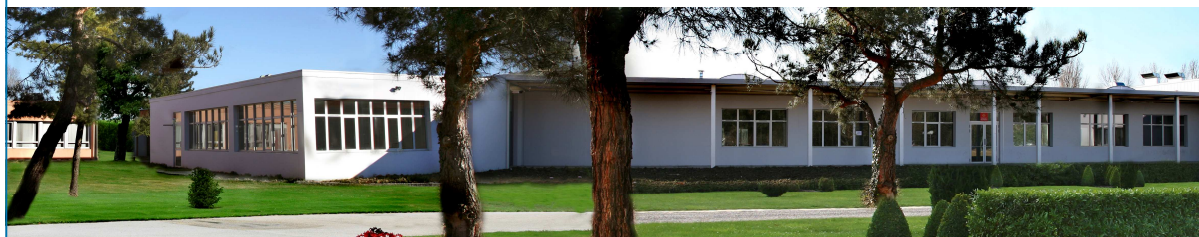
RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Ecole
Supérieure
des **M**étiers



ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25
31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.cm-toulouse.fr



Pour vous aider dans votre orientation :
le Centre d'Aide à la Décision : Tél : 05 61 10 47 64

Renseignements formations à l'ESM Muret :
Tél : 05 62 11 60 60 - Mail : esm@cm-toulouse.fr